

USB SKI CLUB BLANCHE SERRE-PONÇON

DOSSIER DE
SPONSORING
ET
MECENAT

DEVENEZ
PARTENAIRE



INFOS 06-64-43-70-91 ou 06-08-88-36-70



skiclubblancheserreponcon



Skiclub Blanche Serre-ponçon

Ski Club Blanche Serre Ponçon
LA LIBERNE 04140 SELONNET
usbseyneblanche@yahoo.fr

Site: www.skiclubblancheserreponcon.com
N° SIRET : 7824139590001

LE MOT DU PRESIDENT

Le Ski Club Blanche Serre Ponçon s'efforce de promouvoir la pratique du ski alpin auprès des enfants de notre localité et des alentours, dès leur plus jeune âge.

Pour la saison 2024-2025, environ 100 licenciés âgés de 6 à 66 ans s'appuient sur le dynamisme de nombreux bénévoles pour pratiquer ce sport à tous niveaux (débutants, confirmés et compétiteurs).

Ayant l'opportunité de s'entraîner sur les pistes de Montclar, Chabanon et du Grand Puy, nos coureurs parcourent toute la région (Ubaye et Hautes Alpes principalement) ainsi que l'ensemble des massifs montagneux français à l'occasion de courses médiatisées (Coqs d'or, Championnats de France, ...).



JEAN NOEL TRON



Le ski de compétition demande d'**importants moyens financiers** (déplacements, matériels, encadrement...), c'est pourquoi le Ski Club de la Vallée de la Blanche vous propose de rejoindre ses partenaires.

En soutenant le club (subvention, fournitures de lot, aide logistique toutes éligibles à la réduction d'impôt « mécénat »), vous disposerez d'une présence visuelle ou orale associée à la vie du Club telle que logo de votre entreprise sur les courriers, les réseaux sociaux, banderoles et oriflammes lors des nombreuses manifestations organisées par le Club (les modalités en sont détaillées dans notre dossier).

Classé dans 15 premiers clubs du Comité Alpes Provence, le Ski Club Blanche Serre Ponçon fonde de bons espoirs pour gravir les échelons de la formation et de la performance : Grâce à vous !

Chefs d'entreprise, Artisans, Commerçants, Collectivités, Particuliers nous comptons sur votre soutien !



PRESENTATION DU CLUB



100 licenciés recrutés dès l'âge de 6ans (pré-club)

4 moniteurs diplômés d'état

2 stations de ski



NOTRE RÔLE

- **COACHER**
- **DEPASSER SES LIMITES**
- **ENCOURAGER**

- **PROGRESSION DU PARCOURS SPORTIF**
- **DEVELOPPER LA PRATIQUE DU SKI**

- **FORMER LES FUTURS MONITEURS DE SKI**
- **TRANSMETTRE LES VALEURS DU SPORT**

Si vous partagez nos valeurs et que vous voulez y être associé.e.s : contactez nous !

LES COACHS

**LUCAS
ESF CHABANON**

EN CHARGE DU PRE-CLUB
ET G2 (U10-12)



**VINCENT
ESF MONTCLAR**

EN CHARGE DU G1
ET G3 5U14°



**SEBASTIEN
ESF CHABANON**

EN CHARGE DU G4 -G5
GROUPE FORMATION



**CLEMENCE
ESF MONTCLAR**

EN CHARGE GROUPE
VETERANS
EN DOUBLON SUR TOUS LES
GROUPE



PEUT EVOLUER EN DEBUT DE SAISON

LA VIE DU CLUB



**750 HEURES D'ENTRAINEMENT
SUR 2 STATIONS :**



10 000 kms de déplacements,
plus de 100 paires de ski

Nous sommes présent sur 28
courses chaque année dans de
nombreuses stations.

POUR CETTE SAISON 2024-2025

Courses Nationales et internationales :

ECUREUILS D'OR (U16)
COQS D'OR (U14 et U12)
SKI GAMES (Orcières) (U14 et U12)
CRITAIUX DE L'OISANS (Alpes d' Huez)
(U10 et U8)
MILLE PATTES (Montgenèvre)

Courses Régionales :

Courses Régionales Juniors
Coupe d'Argent et Coupe de Bronze
Courses Régionales Adultes CRA
Grands prix



À LA UNE !

BLANCHE-SERRE-PONÇON

La Provence
Jeudi 25 Janvier 2024

Les skieurs raflent les podiums au Sauze



Les anoraks bleus de l'USB ski-club Blanche-Serre-Ponçon ont brillé au Sauze. /PHOTO G.M.

Les coureurs de l'Union sportive de la Blanche étaient en course au Sauze.

Une première manche canon sur la piste Carole Merle a permis à Naïs Silve-Balay de remporter haut la main la course des U10 suivie de sa copine Maryssa Isoard-Vigouroux (7^e) et de Julie Giraud. Chez les garçons, Julien Cazères prend une belle 2^e place devant Pierre Montgobert (3^e) suivi de Louis Pierre (6^e), Hugo

Charrier, Louis Isoard, Césaire Bergerat et Lucas Silve. L'armada du ski-club Blanche-Serre-Ponçon a également fait parler la poudre en garçons U8 avec Come Blandin-Garrigos, vainqueur chez les 2017, suivi à la seconde place par Andréa Silve-Balay et Victor Pierre. Des résultats prometteurs pour cette fine équipe en vue de la course départementale du 7 février qui devrait avoir lieu à Chabanon.

G.M.

QUELQUES ARTICLES



Un beau tir groupé pour les jeunes du ski-club Blanche-Serre-Ponçon au challenge Elena à Orcières-Merlette. /PHOTO DR

BLANCHE-SERRE-PONÇON

La saison est bien lancée pour le ski-club !

En course à Orcières-Merlette, les jeunes skieurs de la Blanche ont performé.

La 8^e édition du challenge Elena, course disputée en hommage à Élena Nolier décédée dans un accident de ski à l'entraînement en avril 2016 à l'âge de 10 ans, a permis aux jeunes du Ski-club Blanche-Serre-Ponçon de briller à Orcières-Merlette.

Avec 160 participants nés en 2014 et 2015, cette course a rassemblé les jeunes pousses du ski des Alpes du Sud pour un combi-race associant boarder-cross et slalom géant. À ce petit jeu, Maryssa Isoard-Vigouroux attrapait une 4^e place à 3/100^e de la médaille de bronze devant Naïs Silve-Balay, victime d'une chute sans gravité, et Julie Giraud. Chez les garçons, Louis Pierre finit 3^e devant Antonin Cazères 4^e, Pierre Montgobert 12^e, Sacha Hermitte 15^e suivis de Louis Isoard, Liam Hermitte et Hugo Char-

rier. Le coach, Luca Gallice, peut être satisfait des résultats de ses jeunes entraînés sur les pistes des trois stations de la vallée dans des conditions souvent difficiles en ce début de saison.

Chez les plus grands, après une semaine de stage intensif organisée par le club sous la houlette de Laurent Glez, Estelle Aubert, compétitrice du ski-club depuis plus de dix ans, a brillamment réussi ce lundi au Sauze le test technique, première étape sélective vers le moniteurat de ski.

La saison des courses est désormais lancée dans toutes les catégories et le président Jean-Noël Tron parie sur de nombreux podiums. À suivre...

G.M.

SKI COURSE DÉPARTEMENTALE

Blanche-Serre-Ponçon et ses jeunes cartonnent



Les jeunes du ski-club Blanche-Serre-Ponçon se sont très bien comportés à la Départementale au Sauze. /PHOTO DR

Sous la neige, les jeunes du ski-club Blanche-Serre-Ponçon entraînés par Laurie Silve, Marc Vaisse et Julien Fabre ont brillé sur la difficile piste du Brec, au Sauze, à l'occasion de la course départementale. Chez les 2010, Liam Bedda a pris la troisième place; chez les 2009, Antonin Cazères est devenu champion du département; tandis que, chez les 2008, Lise Montgobert a arraché une deuxième place. Le même jour, pour le compte du Grand Prix du Conseil Départemental des

Alpes-de-Haute-Provence, Antonin Cazères a manqué de peu le doublé et a terminé deuxième juste devant Eden Pascau.

Une avalanche de médailles de bon augure avant la 1000 pattes ce week-end à Montgenèvre. À noter également, la performance d'Obeline Geraud-Munari, vainqueur de la coupe de France de télémark U12 à Auris (Oisans), preuve, s'il en fallait encore, du dynamisme de la section ski de l'USB.

G.M.

LE SPONSORING C'EST QUOI ?

C'EST APPORTER SON SOUTIEN AU SKI CLUB AFIN DE L'AIDER DANS SES PROJETS ÉDUCATIFS ET SPORTIFS.

FOURNITURE DE LOTS OU DE SOUVENIRS

PARTICIPATION FINANCIÈRE SOUS LA FORME DE SUBVENTION

FOURNITURE DE PRESTATIONS (IMPRIMERIE, PUBLICITÉ...)

ET LA CONTREPARTIE ?

DIFFUSION DE L'IMAGE DE L'ENTREPRISE

LOGO DE VOTRE ENTREPRISE SUR NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION :

- SUR NOS RESEAUX SOCIAUX
- SUR NOTRE SITE INTERNET

DÈS 500 EUROS DE PARTICIPATION :

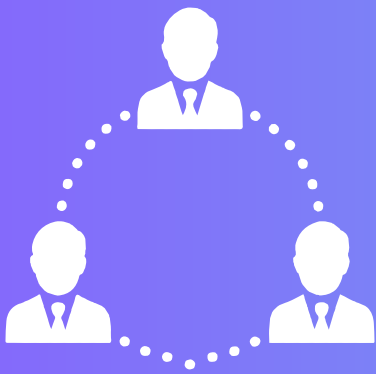
- LORS DE NOS EVENEMENTS SPORTIFS
- SUR NOTRE MINIBUS



RETROUVEZ LA CONVENTION DE SPONSORING EN ANNEXE 1

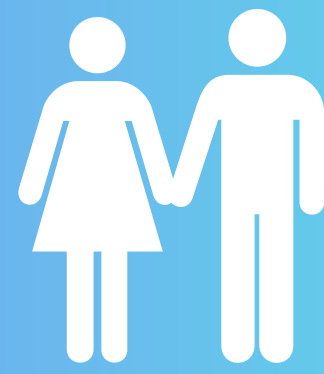
LE MÉCÉNAT C'EST QUOI ?

C'EST UN DON D'UNE ENTREPRISE OU D'UN PARTICULIER À UNE ASSOCIATION SPORTIVE SANS CONTREPARTIE DIRECTE



ENTREPRISE

**UNE RÉDUCTION D'IMPÔT
REPRÉSENTANT 60% DU
MONTANT DU VERSEMENT
DANS LA LIMITE DE 0,5% DE
VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRE**



PARTICULIER

**UNE RÉDUCTION D'IMPÔT
REPRÉSENTANT 66% DU
MONTANT DU VERSEMENT**

MAIS CONCRÈTEMENT ?

UN DON D'UN MONTANT DE :

- 350€ (NE VOUS COÛTE QUE 140€)
- 700€ (NE VOUS COÛTE QUE 280€)
- 1000€ (NE VOUS COÛTE QUE 400€)
- 1500€ (NE VOUS COÛTE QUE 600€)
- 3000€ (NE VOUS COÛTE QUE 1200€)

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

**A OFFICIELLEMENT CONSIDÉRÉ QUE L'USB
PEUT DÉLIVRER DES REÇUS FISCAUX
OUVRANT DROIT AUX RÉDUCTIONS
D'IMPÔT PRÉVUES AUX ARTICLES :**

- 200 (MÉCÉNAT DES PARTICULIERS)
ET
- 238 BIS (MÉCÉNAT D'ENTREPRISE)

**DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS POUR LES
VERSEMENTS CONSTITUTIFS DE DON
(RESCRIT 18 AVRIL 2016).**

RETROUVEZ LA CONVENTION DE MÉCÉNAT EN ANNEXE 2

**ENSEMBLE OFFRONS AUX LICENCIES ET AUX COACHS TOUT LE SOUTIEN NECESSAIRE
POUR DES ENTRAINEMENTS DE QUALITE ET DES CONDITIONS FINANCIERES PERENES**

merci



ON COMPTE SUR VOUS !



CONVENTION DE SPONSORING



Entre :

LE SKI CLUB BLANCHE SERRE PONCON

(section ski alpin de l'Union Sportive de la Blanche), situé à LA LIBERNE, 04140 SELONNET
Et représenté par son président : Mr TRON Jean Noël

Et :

L'entreprise :
Située
Et représentée par Mr/Mme.....
Adresse mail :
Numéro de téléphone :

Objet de contrat :

L'Entreprise apporte son soutien au Ski Club Blanche Serre Ponçon afin de l'aider dans ses projets éducatifs et sportifs.

Acte de partenariat (cocher l'option choisie) :

- ☐ Fourniture de lots ou souvenirs :
- ☐ Fourniture de prestations (imprimerie, publicité...) :
- ☐ Participation financière sous la forme de subvention :

Montant et durée :

L'entreprise versera au Ski Club Blanche Serre Ponçon une somme s'élevant à (montant en chiffres et en lettres) :
.....€ soit : euros par année sur une durée de ____ an(s) conformément à
l'objet du présent contrat précisé ci-dessus.

L'échéancier :

Le versement s'effectuera en date du _____ de chaque année (si plusieurs années).

Le Ski Club Blanche Serre Ponçon émettra un « reçu fiscal » pour les entreprises au titre du présent don.

Pour toute convention de sponsoring retournée avant le 31 décembre 2024,
vous pourrez bénéficier de l'apparition de vos logos dès cet hiver sur nos supports publicitaires
(dans les conditions fixées par la convention).

Contrepartie du partenariat (cocher la case pour accord) :

- ☐ Diffusion de l'image de l'Entreprise sur les supports de communication, présence du logo de l'Entreprise sur notre site internet ou réseaux sociaux et lors des manifestations inférieures à 500 €
- ☐ Apposition du logo sur des banderoles en pied des pistes de nos stations ainsi que sur notre minibus à partir de 500 € et au-delà
- ☐ Participation libre
- ☐ Autre : à préciser :

Type de règlements :

- ☐ Espèces
- ☐ Chèque à l'ordre de l'USB SKI, à adresser à Ski Club BLanche Serre Ponçon, la Liberne ; 04140 SELONNET
- ☐ Virement bancaire IBAN : FR76 1910 6008 3803 8902 0100 031 SWIFT : AGRIFRPP891

En cas de volonté de résilier la présente convention, la partie concernée devra adresser un courrier au plus tard le 31 Mai
de chaque année.

Fait à le..... /..... /

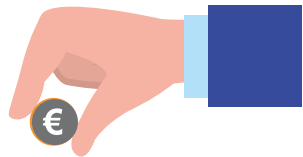
Pour le Ski Club Blanche Serre Ponçon :

Pour l'entreprise* :

*Nom signature et cachet de l'entreprise

Convention de sponsoring à adresser à
SKI CLUB BLANCHE SERRE PONCON - La Liberne - 04140 SELONNET

Affiliée à la FFS N°01121



Entre :

LE SKI CLUB BLANCHE SERRE PONCON

(section ski alpin de l’Union Sportive de la Blanche), situé à LA LIBERNE, 04140 SELONNET
Et représenté par son président : Mr TRON Jean Noël

Et :

NOM :
Adresse :
Mail :
Numéro de téléphone :

Objet de contrat :

L’Entreprise ou le particulier apporte son soutien au Ski Club Blanche Serre Ponçon afin de l’aider dans ses projets éducatifs et sportifs.

Montant et durée :

L’entreprise ou le particulier versera au Ski Club Blanche Serre Ponçon une somme s’élevant à (montant en chiffres et en lettres) :€ soit : euros par année sur une durée de_____ an(s) conformément à l’objet du présent contrat précisé ci-dessus.

L’échéancier :

Le versement s’effectuera en date du_____ de chaque année (si plusieurs années).

Le Ski Club Blanche Serre Ponçon émettra un « reçu fiscal » pour les entreprises au titre du présent don.
Pour toute convention de mécénat retournée avant le 31 décembre 2024, un reçu don fiscal vous sera remis pour une déduction d’impôts.

Type de règlements :

- ☐ Espèces
- ☐ Chèque à l'ordre de l'USB SKI, à adresser à Ski Club BLanche Serre Ponçon, la Liberne ; 04140 SELONNET
- ☐ Virement bancaire IBAN : FR76 1910 6008 3803 8902 0100 031 SWIFT : AGRIFRPP891

Eligibilité du versement au mécénat d’entreprise :

Les parties conviennent de l'inadéquation du versement consenti par l'entreprise avec les avantages qui lui sont consentis. Aussi, la présente convention relève de l'article 238 bis du Code général des impôts (mécénat d'entreprise). Consécutivement l'association remettra dans les 30 jours des versements convenus ci-dessus un reçu don fiscal permettant à l'entreprise d'obtenir une réduction d'impôt représentant 60% du montant du versement pris dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaire, l'excédent éventuel étant reportable pendant les 5 années suivantes après prise en compte des dépenses de mécénat de l'année (article 238 bis du CGI).

Eligibilité du versement au mécénat particulier :

Les parties conviennent de l'inadéquation du versement consenti par le particulier avec les avantages qui lui sont consentis. Aussi, la présente convention relève de l'article 200 du Code général des impôts (mécénat des particuliers). Consécutivement l'association remettra dans les 30 jours des versements convenus ci-dessus un reçu don fiscal permettant au particulier d'obtenir une réduction d'impôt représentant 60% du montant du versement, l'excédent éventuel étant reportable pendant les 5 années suivantes après prise en compte des dépenses de mécénat de l'année.

En cas de volonté de résilier la présente convention, la partie concernée devra adresser un courrier au plus tard le 31 Mai de chaque année.

Fait à le..... /..... /

Pour le Ski Club Blanche Serre Ponçon :

Pour le mécène* :